



NOTE DU BCC SUR L'AGRICULTURE

NOTE SUR LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE

L'agriculture revêt une importance particulière pour la vie de l'homme et fournit les besoins fondamentaux pour sa survie. Le secteur agricole est également important pour le développement économique et social, en raison de sa contribution au produit intérieur brut (PIB) et à l'emploi. Il constitue la seule source de revenus pour la majorité des populations rurales pauvres dans de nombreux pays, notamment en Afrique subsaharienne.

Selon les estimations de la FAO pour la période 2014-2016, près de 800 millions de personnes sont sous-alimentées dans le monde, notamment en Afrique subsaharienne et en Asie. La population mondiale devrait atteindre 9,7 milliards d'ici 2050, ce qui implique que, pour répondre à la demande alimentaire croissante et assurer la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale, l'approvisionnement alimentaire mondial doit augmenter de 60%. Dans ce contexte, l'agriculture continuera à jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté rurale.

L'agriculture dans les pays membres de l'OCI

L'agriculture est également un secteur majeur pour les économies de l'OCI, dont 21 pays membres sont dans la catégorie des pays les moins avancés selon le classement de l'ONU.

Dans la plupart des pays membres de l'OCI, l'agriculture est l'un des secteurs-clés sur le plan de la contribution au revenu, à l'emploi et au commerce. Le produit intérieur brut (PIB) de l'OCI en matière d'agriculture a atteint 682 milliards de dollars américains avec une part de 21% dans la production agricole mondiale en 2014¹. S'agissant de la contribution du secteur agricole à l'économie des Pays Membres, la part du PIB de l'agriculture dans le PIB total était de 9,8 en 2014, alors que cette part n'était que de 4,3 au niveau mondial. En outre, dans six PaysMembres, à savoir la Guinée-Bissau, la Sierra Leone, le Togo, les Comores, la Somalie et le Soudan, la part de l'agriculture dans le PIB total était de plus de 40%, occupant ainsi une place très importante dans les économies de ces Pays Membres.

Le commerce des produits agricoles des Pays Membres a considérablement augmenté de 1990 à 2012. Comme le montre la figure 1, le total des importations des produits agricoles des Pays Membres de l'OCI est passé de 34,9 milliards de dollars américains en 1990 à 208 milliards de dollars américains en 2012. Parallèlement, le total des exportations des produits agricoles des Pays Membres a atteint 132,7 millions de dollars américains en 2012. Partant, le total du commerce agricole dans les Pays Membres s'est élevé à 340,7 milliards de dollars américains en 2012.

-

¹ UNSTAT-Base de données des agrégats nationaux

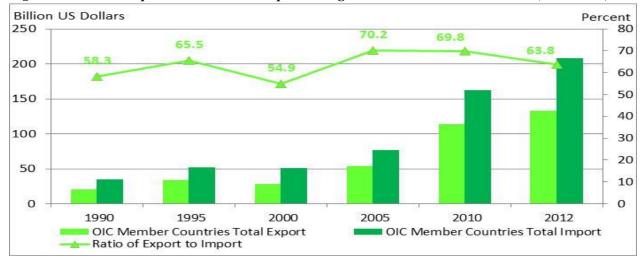


Figure 1: Total de la part du commerce des produits agricoles de l'OCI dans le monde (1990-2012)

Source: Perspectives 2015 du COMCEC sur l'agriculture.

Comme le montre la figure 2, en 2012, la population agricole dans les Pays Membres de l'OCI était de 568 millions, ce qui représentait 35,1% de la population totale de l'OCI. La figure 2 montre également que, parmi les sous-régions de l'OCI, le Groupe africain détient la plus grande part de la population agricole, comparé aux Groupes asiatique et arabe, avec une part de 46,4 en 2012. Au niveau de chaque pays, la population agricole a représenté plus de 50% de la population totale dans 16 Pays Membres de l'OCI en 2012.²

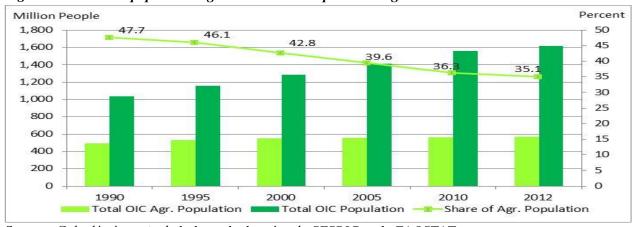


Figure 2 : Part de la population agricole dans l'OCI par sous-région

Source: Calculée à partir de la base de données du SESRIC et de FAOSTAT.

Un développement important s'est réalisé dans les Pays Membres de l'OCI sur le plan de la productivité des terres agricoles. La figure 3 présente une comparaison entre la productivité des terres dans les Pays Membres de l'OCI et celle du reste du monde. La figure montre de même que

² Base de données du SESRIC

³ En vue de calculer la productivité du travail, la valeur ajoutée agricole (au prix actuel-dollar américain) est divisée par les personnes économiquement actives dans le secteur agricole.

la productivité moyenne des terres agricoles des Pays Membres de l'OCI a atteint à 2235 \$/ha en 2012, et qu'elle a une valeur similaire par rapport à la moyenne mondiale.

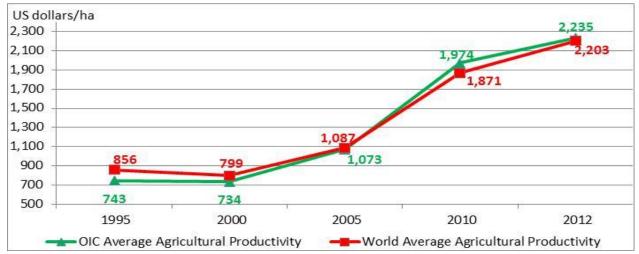


Figure 3 : Productivité des terres dans l'OCI et le monde

Source: Calculée à partir d'UNSTAT et de FAOSTAT.

Au niveau sous-régional, le Groupe asiatique a connu le niveau le plus élevé de la productivité des terres agricoles dans l'OCI, avec 2,833 dollars américains par hectare en 2012. Il a été suivi par le Groupe arabe, avec 2,376 dollars américains par hectare. Parmi toutes les sous-régions, le Groupe africain avait le niveau le plus bas de la productivité des terres agricoles pendant la période 1995-2012. Alors que le Groupe africain avait la plus faible performance en matière de productivité des terres agricoles au fil des ans, il a atteint le niveau le plus élevé de croissance, où sa productivité, au cours de la même période, a augmenté de plus de 3 fois⁴.

Les principaux défis du secteur agricole dans les Pays Membres de l'OCI

La majorité des pays membres de l'OCI ne disposent pas d'autosuffisance en termes de production alimentaire et dépendent considérablement de l'importation des produits agricoles. De plus, la production agricole dans les Pays Membres se concentre principalement dans un nombre limité de pays membres, à savoir l'Indonésie, le Nigeria, la Turquie, le Pakistan, l'Iran, l'Egypte, la Malaisie, le Bangladesh, le Soudan et l'Algérie. Plus de 75% du total des produits agricoles dans les Pays Membres sont produits par ces pays. En outre, des millions de personnes dans les Pays Membres de l'OCI souffrent de pénuries alimentaires et n'ont pas suffisamment accès à l'alimentation.⁵

De façon principale, le secteur agricole dans les pays membres de l'OCI souffre, entre autres, de :

- Productivité agricole faible ;
- Manque de cadre institutionnel pour la fourniture des ajustements nécessaires pour un secteur agricole plus efficace et plus productif ;
- Insuffisance des investissements du secteur public dans les infrastructures ;

⁴ Perspectives 2015 du COMCEC sur l'agriculture 5 Ibid.

- Manque d'investissements du secteur privé dans l'agriculture et les entreprises d'agroindustrie ;
- Absence de gestion durable des ressources naturelles (sol, eau, pêche et forêts) ;
- Pertes post-récolte.

Réduire les pertes à l'exploitation agricole dans le monde

Le niveau des pertes et du gaspillage alimentaires au niveau des produits alimentaires comestibles dans les différents groupes de produits (céréales, racines et tubercules, oléagineux et légumineuses, fruits et légumes, viande, produits laitiers, poissons et fruits de mer) varie dans les diverses régions du monde. Les pertes et le gaspillage alimentaires mondiaux équivalent à environ 24% de tous les aliments produits. Les fruits et légumes, ainsi que les racines et tubercules, ont le taux le plus élevé de pertes quantitatives, en partie en raison de leur forte teneur en eau. Les pertes et le gaspillage alimentaires quantitatifs mondiaux par an s'élèvent à environ 30% pour les céréales, 40-50% pour les racines comestibles, fruits et légumes, 20% pour les graines oléagineuses, la viande et les produits laitiers, et 30% pour les poissons.⁶

Le pourcentage estimé du total des pertes et du gaspillage alimentaires est de 17% en Asie du Sud et du Sud-Est, 19% en Afrique du Nord, en Asie de l'Ouest et en Asie centrale, et 23% en Afrique subsaharienne. La moyenne mondiale est de 32%, principalement en raison de l'énorme quantité de pertes et de gaspillage alimentaires survenus en Amérique du Nord, où elle est estimée à plus de 42%.⁷

Les pertes et le gaspillage alimentaires apparaissent à différents stades de la chaîne d'approvisionnement agricole avec différentes classifications. Il y a cinq principaux stades de la chaîne alimentaire où les pertes et le gaspillage alimentaires peuvent se produire :

- Les pertes de production : pratiques culturales utilisées à l'exploitation, récolte
- La manutention post-récolte : tri, classement, élagage, emballage, refroidissement et pertes lors du stockage
- Les pertes dues au traitement
- Les pertes de distribution : transport, expédition vers les marchés, commercialisation
- Gaspillage résultant de la consommation : gaspillage de la consommation domestique ou des services de restauration

Les pertes à l'exploitation se produisent pendant la production et au moment de la récolte. Par conséquent, les deux premiers stades mentionnés ci-dessus font partie des pertes à l'exploitation. En effet, les agriculteurs assument directement les pertes immédiates en matière de calories des aliments, de nutrition et de valeur monétaire. La manutention post-récolte, ayant lieu au sein de l'exploitation après la récolte, peut soit protéger les aliments contre les pertes, soit venir s'ajouter aux causes de pertes.

_

⁶ Réduction des pertes à l'exploitation agricole dans les pays membres de l'OCI, Bureau de Coordination du COMCEC, 2016

⁷ Ibid.

Selon l'Institut suédois pour l'alimentation et la biotechnologie (SIK, 2013), les pertes à l'exploitation (production et récolte) des groupes d'aliments dans les trois régions du monde où les Pays Membres de l'OCI se trouvent sont estimées à 29 millions de tonnes par an en Afrique du Nord, en Asie de l'Ouest et en Asie centrale, 44 millions de tonnes par an en Afrique subsaharienne et 85 millions de tonnes par an en Asie du Sud et du Sud-Est (tableau 1)⁸.

Tableau 1 : Estimations des pertes/gaspillage alimentaires par stade de la chaîne alimentaire

	Région				
Stade	Afrique du Nord, Asie de l'Ouest et Asie centrale	Asie du Sud et du Sud-Est	Afrique subsaharienne		
Production	23%	32%	39%		
Manutention / Stockage	21%	37%	37%		
Traitement	4%	4%	7%		
Distribution/Commercialisation	18%	15%	13%		
Consommation	34%	13%	5%		
Total des pertes et du gaspillage alimentaires	100%	100%	100%		
Pourcentage du Total des aliments disponibles dans la région, perdus ou gaspillés	19%	17%	23%		

Source : Publication du COMCEC: Réduction des pertes à l'exploita dans les pays membres de l'OCI

Parmi les causes principales des pertes à l'exploitation figurent les organismes nuisibles, la mauvaise gestion de l'eau ou la sécheresse, le manque d'installations de stockage appropriées, les mauvaises pratiques de récolte, les mauvaises pratiques culturales (taille, fertilisation et pulvérisation de pesticides), le manque de traitement et d'emballage appropriés, la mauvaise information et la mauvaise planification, la mauvaise gestion des températures, et les retards dans le transport ou la distribution.

La réduction des pertes à l'exploitation dans les Pays Membres de l'OCI

En dépit du progrès mondial dans le domaine de l'évaluation de la perte alimentaire et de la réduction de celle-ci, de nombreuses lacunes persistent au niveau des connaissances et des données disponibles sur les pertes à l'exploitation des groupes d'aliments présentant un intérêt dans les Pays Membres de l'OCI. En général, les pertes à l'exploitation perçues et mesurées des aliments à base de plantes périssables (racines, tubercules, fruits et légumes) sont plus élevées que les pertes à l'exploitation enregistrées des cultures de base (céréales, oléagineux et légumineuses). Les pertes à l'exploitation de la viande, des œufs, du lait et des produits laitiers, des poissons et des fruits de mer sont généralement faibles, mais varient considérablement d'un pays à l'autre, en fonction de la présence ou non d'un système de refroidissement, qui s'applique via la glace ou la réfrigération, après la récolte ou la collecte afin de ralentir le taux de pertes.

A cet égard, les céréales ont enregistré des pertes moyennes de 10% à 30%, les racines et tubercules de 30% à 50%. Les pertes d'oléagineux et de légumineuses ont été comprises entre 10% et 30%, celles de fruits et légumes entre 30% et 50%. Les pertes de lait et de produits laitiers se sont situées entre 10% et 30%, celles de poissons et de fruits de mer entre 10% et 30% (tableau 2).

-

⁸ Ibid.

Tableau 2: Récapitulatif de l'évaluation principale informant des pertes à l'exploitation par groupe d'aliments

Groupe d'aliments	Production	Récolte	Manutention	Evaluation globale des pertes post-récolte
Céréales	Faible	Faible	Faible	Moyen (10-30%)
Racines et tubercules	Moyen	Moyen	Faible	Élevé (30-50%)
Oléagineux et légumineuses	Faible	Faible	Faible	Moyen (10-30%)
Fruits et légumes	Moyen	Moyen	Moyen	Élevé (30-50%)
Viande et œufs	Faible	Très faible	Très faible	Faible (5-10%)
Lait et produits laitiers	Faible	Faible	Faible	Moyen (10-30%)
Poissons et fruits de mer	Faible	Faible	Faible	Moyen (10-30%)

Source: Publication du COMCEC intitulée « Réduction des pertes à l'exploitation dans les pays membres de l'OCI »

La fourchette de pertes alimentaires, tels que signalées pour les six groupes de produits, est très grande, allant de pertes très faibles à des pertes extrêmement élevées. Cela reflète la réalité, étant donné que ce type d'évaluations locales et les études de cas fournissent seulement une image instantanée des conditions actuelles, qui peuvent varier considérablement selon le lieu et changer rapidement au fil du temps.

Les efforts déployés dans le cadre du COMCEC

• Septième réunion du Groupe de travail sur l'agriculture

Compte tenu de l'importance des pertes alimentaires, le GTA du COMCEC a consacré ses trois réunions à aborder plusieurs dimensions de ce sujet, à savoir : les pertes à l'exploitation, les pertes post-récolte et le gaspillage alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI.

En ce sens, la 7^e réunion du Groupe de travail sur l'agriculture a eu lieu le 3 mars 2016 avec pour thème « Réduire les pertes à l'exploitation dans les pays membres de l'OCI ». Un rapport analytique sur « Réduire les pertes à l'exploitation dans les pays membres de l'OCI » a été soumis à la réunion. Le groupe de travail a discuté de la question et a formulé les recommandations suivantes :

- 1. Déterminer les lacunes en matière de connaissances et d'information concernant les niveaux et les causes spécifiques de pertes à l'exploitation des principales cultures et des produits alimentaires en vue d'apporter des solutions pour chaque pays membre de l'OCI.
- 2. Promouvoir/établir la vulgarisation agricole, les activités de formation et de sensibilisation pour réduire les pertes à l'exploitation.
- 3. Mettre au point des projets/programmes spécifiques pour faire face aux pertes à l'exploitation dans les chaînes de valeur agricoles en coopération avec les institutions pertinentes de l'OCI.

Les comptes rendus des réunions et les présentations faites au cours de celles-ci sont disponibles sur le site web du COMCEC (www.comcec.org).

En outre, la 8^e réunion du Groupe de travail sur l'agriculture se tiendra le 13 octobre 2016, à Ankara, en Turquie avec pour thème « Réduire les pertes post-récolte dans les Pays Membres de l'OCI ».

• Financement de projets du COMCEC (FPC)

Les pays membres qui se sont inscrits au Groupe de travail sur l'agriculture et aux institutions de l'OCI œuvrant dans le domaine économique peuvent proposer des projets de coopération multilatérale dans le cadre du financement de projets du COMCEC, autre instrument important de mise en œuvre de la Stratégie.

Dans le cadre du deuxième appel à projets, quatre projets proposés par le Tchad, l'Indonésie, le Suriname et la Turquie ont été mis en œuvre avec succès. Voici les titres et de brèves informations sur les projets mis en œuvre en 2015 :

- Le Tchad a mis en œuvre un projet sur le « Soutien aux centres de formation agricole » avec la participation du Burkina Faso et de la Turquie. Le projet vise à renforcer la capacité des jeunes agriculteurs et des experts travaillant dans les centres de formation agricole.
- Le projet intitulé « Améliorer le revenu des petits et moyens agriculteurs dans les Etats membres de l'OCI à travers un système d'agriculture intégrée » a été mis en œuvre par l'Indonésie avec trois pays partenaires, à savoir : le Soudan, la Gambie et l'Egypte. Le but du projet est de renforcer la capacité des petits et moyens agriculteurs dans les pays partenaires par le biais d'un système d'agriculture intégrée.
- Le Suriname a mené le projet intitulé « Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) pour la culture de légumes de serre ; Principes pour les zones de climat tropical » avec la Turquie et la Guyane. Le but principal du projet est de promouvoir la qualité et l'efficacité des services publics pour soutenir et former les agriculteurs en prenant en compte les conditions climatiques tropicales.
- La Turquie a réalisé un projet intitulé « La Création d'une Base de données, d'une Connexion réseau et de Pages Web des petits exploitants/coopératives agricoles familiales entre les Etats membres du COMCEC » avec la participation de 19 pays membres. Le projet vise à déterminer les exigences requises pour un système d'information commerciale à établir entre les pays membres ainsi que pour une feuille de route visant la mise en place de l'infrastructure de l'information en vue d'améliorer le commerce des produits agricoles.

D'ailleurs, dans le cadre du troisième appel à projets réalisé en septembre 2015, les 3 projets suivants proposés par l'Iran, la Palestine et la Turquie seront mis en œuvre en 2016.

- Autonomisation des ménages ruraux quant à la gestion de la production, l'approvisionnement et l'accès au marché. (Proposé par la République islamique d'Iran)
- Amélioration de la productivité des petits ruminants en ayant recours aux différentes technologies comme l'ensilage, le bloc alimentaire et l'hydroponie en Palestine, en Jordanie et en Tunisie. (Proposé par la Palestine)
- Création d'une base de données, d'une connexion réseau et de pages Web des petits exploitants/coopératives agricoles familiales entre les États membres du COMCEC. (Proposé par la Turquie)

Concernant les activités de coopération en cours dans ce domaine de coopération:

• Jusqu'à présent, 6 réunions ministérielles sur l'agriculture ont eu lieu. La 6^e réunion ministérielle sur l'agriculture a été organisée du 3 au 5 octobre 2011 à Istanbul, en Turquie, avec pour thème « Sécurité alimentaire : Développement agricole et accès à l'alimentation et à la nutrition dans les pays de l'OCI ». La 7^e Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole se tiendra du 26 au 28 avril 2016, à Astana, au Kazakhstan.
